

Sommaire

Edito	2
Revue de presse	3
Avant-première	4
Revue de presse (suite)	5
Les activités de l'ADEC-NS	6

Ouvrez ce document sur votre lecteur PDF
pour accéder au contenu interactif



EDITO PAR JEAN MOTTES, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
DES COMPTES, CONSEILLER-MAÎTRE HONORAIRE À LA COUR DES COMPTES.

« S'ASSURER DU BON EMPLOI DE L'ARGENT PUBLIC,
EN INFORMER LE CITOYEN »

Le 31 décembre 2015, la Chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées fermait définitivement ses portes et disparaissait ainsi du paysage institutionnel toulousain après trente-deux années d'existence et de bons et loyaux services. La loi du 29 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, en fusionnant les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon pour créer la nouvelle région Occitanie, a en effet conduit le Gouvernement à regrouper les deux chambres régionales existantes et à en fixer le siège à Montpellier, ceci à compter du 1er janvier 2016. Ce choix en faveur de Montpellier, faut-il le rappeler, a résulté de la volonté de parvenir à un partage aussi équitable que possible entre les deux métropoles régionales dans le choix de l'implantation des différentes administrations et institutions concernées.

A Toulouse, le siège de la nouvelle région, avec en particulier la Préfecture de région et le Conseil régional, et à Montpellier, la nouvelle Chambre régionale des comptes (CRC) ainsi que, notamment, l'Agence régionale de santé (ARS).

Avec ce changement de périmètre territorial et organisationnel, l'exercice des compétences des nouvelles institutions ainsi créées ne change pas véritablement ; seul leur champ de compétence géographique se trouve étendu, pratiquement du double, tant les deux anciennes régions étaient proches dans la plupart des domaines considérés. Ainsi, la nouvelle CRC d'Occitanie, forte désormais de près de 90 agents, se voit aujourd'hui exercer ses compétences sur un territoire comprenant treize départements, 4 488 communes, un peu plus de 5 700 000 habitants, le tout représentant un budget public local de 27 milliards d'euros. Elle y exerce les compétences traditionnellement reconnues aux CRC depuis leur création, à savoir le contrôle juridictionnel des comptes des comptables publics locaux, le contrôle des actes budgétaires des collectivités territoriales en lien avec les préfets de département et, pour l'essentiel, le contrôle de la gestion de ces mêmes collectivités.

Sur le plan local, la mission des chambres régionales des comptes rejoint et complète la mission exercée au niveau national par leur Alma Mater, la Cour des comptes. Prestigieuse institution s'il en est, qui a célébré son bicentenaire voici déjà dix ans, la Cour poursuit quatre missions principales : le jugement des comptes des comptables publics de l'Etat et de ses établissements publics, la certification des comptes de l'Etat et des organismes de sécurité sociale, le contrôle de la gestion des services de l'Etat et de ses opérateurs en veillant particulièrement à la régularité, à l'efficacité et à l'efficacité de leur action et, enfin, l'évaluation des politiques publiques qu'elle mène que ce soit à la demande du Parlement et du Gouvernement ou à sa propre initiative.

La mission des juridictions financières, Cour des comptes et chambres régionales des comptes confondues, s'inscrit aujourd'hui dans un contexte économique et financier exigeant de l'ensemble des acteurs de la gestion publique une maîtrise de plus en plus rigoureuse de leurs dépenses. Comme l'a rappelé récemment Didier MIGAUD, le Premier président de la Cour des comptes, lors de l'audience de rentrée tenue, le 22 janvier dernier, en présence du Président de la République : « même avec un déficit ramené sous la barre des 3 %, la France continue de présenter une situation financière plus dégradée que celle de la quasi-totalité de ses partenaires de la zone euro. »

C'est dire combien la maîtrise des dépenses publiques constitue désormais un enjeu majeur tant au niveau local qu'au niveau national. Les juridictions financières s'emploient, pour leur part, à conduire les responsables politiques à y faire face dans la plus grande transparence avec une publication systématique de leurs travaux, ceci en application de l'article 15 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui rappelle que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. »



Projets à concrétiser :

- la venue d'une délégation iranienne début mars 2018

- la venue du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie à l'occasion d'un dîner-débat lors de la deuxième quinzaine de mars

Mardi 23 janvier 2018, l'association « Elles bougent » a organisé un challenge qui a réuni étudiantes et ingénieures. Accompagnées de leurs marraines de l'association, elles ont eu quelques heures pour imaginer un produit innovant, sur le thème de l'industrie connectée et trouver un produit ou un service dans le domaine de l'aéronautique, de l'automobile, de la médecine ou encore des transports... Avec Nathalie Dousset, programme quality chez Airbus et déléguée Régionale Midi Pyrénées de cette association, qui œuvre pour renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques, en voulant faire tomber les préjugés sur les métiers techniques et scientifiques auprès des filles et leur donner envie de s'orienter vers ces secteurs qui manquent de talents féminins. Elle intervient également dans les collèges, lycées et établissement d'enseignement secondaire, afin de populariser les métiers scientifiques et techniques, car il ya peu de femmes dans les écoles d'ingénieurs. Etaient présentes également, les marraines issues d'entreprises comme Airbus, Continental, Thalès, Bosch ou encore EDF. En fin de journée un jury a départagé les candidates : les gagnantes participeront à la finale nationale qui se tiendra en mars 2018, à Paris.

Objectif économique



Du 14 au 20 janvier 2018, une délégation toulousaine menée par Sylvie Rouillon-Valdiguié, vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du tourisme et vice-Présidente de l'Agence d'Attractivité s'est rendue en Chine pour une mission de promotion et développement des échanges économiques, notamment en vue de la création de liaisons aériennes directes entre Toulouse et des villes chinoises. Par ailleurs, après que la délégation se soit rendue dans trois villes : Chongqing (mégalopole jumelée avec Toulouse depuis 1981), Zhengzhou (dont une délégation a été accueillie récemment à Toulouse) et Tianjin (où Airbus a implanté une usine de finition des A330), **une ligne directe entre Zhengzhou et Toulouse a été signée entre Sylvie Rouillon-Valdiguié, Catherine Gay et leurs homologues chinois**, ce qui facilitera des échanges tout en renforçant le tourisme et l'économie de Toulouse et sa région, véritable porte d'entrée sur le sud de l'Europe et avec l'espoir que la décision soit finalisée d'ici septembre. Cette démarche soutenue par l'Etat et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée associant l'aéroport Toulouse-Blagnac (Catherine Gay, ATB), les actionnaires chinois d'ATB, CASIL Europe et la compagnie aérienne XL Airways. La Mairie de Toulouse et la Métropole ont nouées des relations privilégiées dans de nombreux domaines avec la Chine, particulièrement dans le secteur aéronautique avec Airbus, ou encore au travers du jumelage avec Chongqing. Cette coopération peut s'exercer dans plusieurs domaines, comme la santé, l'économie, les échanges universitaires, les transports urbains ainsi que le tourisme et la culture. Nos deux pays et notre métropole ont tout à gagner dans ces engagements en faveur de la croissance économique et de l'ouverture.

source : Toulouse-infos

L'Iran en avant-première



L'ADEC-NS a pour projet d'accueillir, au début du mois de mars 2018, une délégation iranienne à Toulouse. C'est l'occasion pour nous d'évoquer les évolutions que connaît actuellement l'Iran, notamment sur le plan économique.

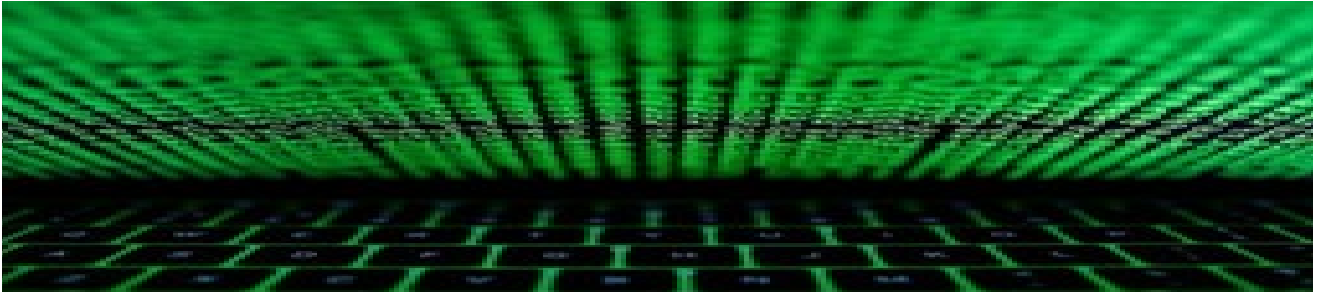
Depuis la Révolution en 1979, la République Islamique d'Iran, bien qu'étant une puissance importante de la région du Golfe, reste un pays en marge de la mondialisation. Un des facteurs de ce repli est l'embargo américain dirigé à son encontre. Encore aujourd'hui, malgré l'absence d'approbation de l'Organisation des Nations Unies ou de l'Union Européenne, les Etats-Unis interdisent aux entreprises européennes d'avoir des liens commerciaux, ainsi que d'investir avec l'Iran. Son développement économique se heurte à l'absence de réforme profonde des structures financières ou bancaires, ainsi qu'au poids d'une élite économique corrompue.

Malgré ces obstacles au développement du commerce international, le nationalisme iranien s'affaiblit. En effet, une importante classe moyenne et jeune (la plus grande partie de la population iranienne a entre 25 et 40 ans) a profité des améliorations des conditions de vie qui ont fait suite à la Révolution, à savoir le développement d'avantages sociaux, une école publique et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette partie importante de la population est donc instruite, tournée vers l'extérieur et en demande de justice sociale et économique.

L'Iran se trouve donc dans une phase de transformations, qui profite notamment au développement de liens commerciaux avec ses voisins irakiens ou syriens. Bien que subsistent plusieurs obstacles à une réelle ouverture vers le monde extérieur, il ne faut pas sous-estimer les changements politiques et sociaux qui ont eu lieu depuis quarante ans en Iran. La majorité de la population iranienne voit naître un consensus en faveur du développement du commerce international. Plusieurs facteurs traduisent cette nouvelle position de l'Iran, qui tend à s'affirmer comme un acteur de premier plan au Proche-Orient. La socialisation des femmes, et plus seulement celle d'une minorité occidentalisée, l'importance de la culture iranienne dans le monde, diffusée notamment par les artistes ou les cinéastes, la population changeante, ainsi que son potentiel sur le plan économique sont autant d'atouts qui vont permettre à l'Iran de développer des relations commerciales avec d'autres pays et d'affirmer son originalité en tant que puissance économique, industrielle et culturelle.

Source : Le Monde Diplomatique

Cybersécurité



A l'heure où les attaques informatiques se multiplient et que le problème de la protection des données personnelles fait la une, les opportunités commerciales relatives à la cybersécurité n'ont jamais été aussi nombreuses. 200 exposants travaillant dans le milieu de la sécurité informatique se sont réunis lors du Forum international de la cybersécurité les 23 et 24 janvier à Lille, où le Règlement général sur la protection des données (RGPD) était sur toutes les lèvres. Par ailleurs, la start-up «Sqreen», qui a remporté le prix de la PME innovante du FIC 2018 (Forum International de la Cybersécurité), a créé un logiciel capable de détecter les faiblesses et les éventuelles cyber-attaques au niveau du web. En 2020, plus de 20 milliards de systèmes seront connectés, ce qui multiplie les chances pour les utilisateurs d'être touchés par des malwares, ransomwares et autres phishings. L'intelligence artificielle utilisée par Google permet à ses millions d'utilisateurs d'être protégés au quotidien des virus informatiques et de contrôler les cyber-attaques. La cyber-technologie française est en plein essor, notamment en matière d'identification des utilisateurs, d'authentification ou de traçabilité, comme l'a souligné Jean-Noel de Galzain, à la tête des logiciels Hexatrust et Wallix. A l'occasion du forum, Christophe Pagezu, PDG co-fondateur de Prove\$Run, a révélé que de nos jours les enjeux sont tels que les mafieux n'hésitent pas à acheter au prix fort des modèles connectés et à les décortiquer afin d'y trouver une faille. A côté, le RGPD n'est qu'une formalité...

source : La Tribune.



Monsieur Salinas et Monsieur Raquin (ancien président de section à la Chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées) ont eu l'opportunité d'assister à la conférence de Monsieur Bernard Cazeneuve (ancien Premier Ministre) sur la cybersécurité et la lutte antiterrorisme à Toulouse, dans les locaux de la Dépêche du Midi, le mercredi 31 janvier 2018.

Info ADEC-NS



Nous vous informons que le service civique de Emma Rouan s'est terminé au mois de décembre. Voulant rentrer dans la vie active, elle a obtenu un CDD de plus de six mois. Nous avons reçu un nouveau service civique, Carole Peuch, pour faire un bout de chemin de huit mois au sein de l'ADEC-NS.



Un petit clin d'oeil :

Suite au stage au Congo (qui s'est très bien passé avec France Volontaire), Pauline est désormais lauréate à l'Institut de l'engagement, ce qui lui a permis de partir à Tunis (du 21 au 26 janvier) avec l'organisme et les autres lauréats de sa promotion. A cette occasion, elle a rencontré l'Ambassadeur de France en Tunisie, Mr Olivier Poivre d'Arvor.

ADEC-NS BP 24219 – 31 432 Toulouse – CEDEX 4
Tél : +33 (0)5 67 16 15 16 – mail : communication@adecns.fr
Télécopie : (0)5 61 39 89 34 – site : www.adecns.fr